



N° 108

Le 21 mai 1992

LE CANADA ÉTABLIT DES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC QUATRE PAYS DE L'ANCIENNE UNION SOVIÉTIQUE

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, a annoncé aujourd'hui que le Canada avait établi des relations diplomatiques avec le Bélarus, le Kazakhstan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan.

«Nous sommes heureux d'accueillir ces nouveaux États dans la communauté des nations et comptons travailler avec eux au sein des Nations Unies, de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) et du Conseil de coopération de l'Atlantique-Nord, a déclaré M^{me} McDougall. Le Canada s'est engagé à aider chacun de ces pays dans sa transition vers la démocratie et l'économie de marché.»

La Ministre a fait remarquer que ces pays ont donné au Canada l'assurance qu'ils respecteront les accords internationaux actuels relatifs au contrôle des armements et au désarmement, qu'ils adhéreront au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en tant qu'États non dotés d'armes nucléaires, et qu'ils s'acquitteront des engagements pris à l'égard de la CSCE, particulièrement en ce qui a trait au respect intégral des droits de la personne et à la protection des minorités.

Les relations ont été officiellement établies au moyen d'un échange de notes diplomatiques à Moscou. L'ambassadeur du Canada en Russie sera accrédité auprès des quatre pays.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874